



# 12ème RALLYE TT DU BARETOUS

20-21 JUIN 2020

REGLEMENT PARTICULIER



## CE REGLEMENT PARTICULIER COMPLETE LE REGLEMENT STANDARD DES RALLYES TOUT-TERRAIN

### PROGRAMME – HORAIRES

<b>PARUTION DU REGLEMENT ET OUVERTURE DES ENGAGEMENTS</b>	Lundi 18 mai 2020
<b>CLOTURE DES ENGAGEMENTS</b>	Vendredi 12 Juin 2020
<b>MISE A DISPOSITION DU CARNET D'ITINERAIRE (ROAD-BOOK)</b>	Jeudi 18 juin 2020 Au « Bar et Tous » à Lanne en Barétous
<b>RECONNAISSANCES</b>	A partir du Jeudi 18 juin 2020 de 08h30 à 19h00 Vendredi 19 Juin de 8H30 à 15H
<b>VERIFICATIONS DES DOCUMENTS ET DES VOITURES</b>	Vendredi 19 juin 2020
Parking de la Place de la pastorale de Lanne en Baretous	<b>Administratif</b> de 15h00 à 19h15
Garage LARRAGNEGUY Route ALOS à TARBETS-SORHOLU	<b>Techniques</b> de 15h15 à 19h45
<b>1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs</b>	Vendredi 19 Juin à 17h15 PC COURSE Mairie de Lanne
<b>Publication des équipages admis au départ</b>	VENDREDI 19 Juin à 19H45 Au PC COURSE et parc fermé.
<b>Briefing des pilotes</b>	VENDREDI 19 Juin à 20H00 Au mur à gauche à Lanne
<b>Départ de la 1ère Étape</b>	Samedi 20 Juin 2020 à 07H45
<b>Arrivée de la 1ère Étape</b>	Samedi 20 Juin 2020 à partir de 17H35
<b>Publication des résultats de la 1ère étape et de l'ordre des départs de la 2ème Étape</b>	Samedi 20 Juin 2020 au PC et au Parc Fermé de Lanne 30' après l'entrée en Parc Fermé du dernier concurrent
<b>Départ de la 2ème Étape</b>	Dimanche 21 Juin 2020 à 8H00
<b>Arrivée du Rallye</b>	Dimanche 21 Juin 2020 à partir de 17H03
<b>Publication du résultat final provisoire</b>	au PC de la course et au parc fermé 30' après l'entrée en Parc Fermé du dernier concurrent
<b>REMISE DES PRIX</b>	Dimanche 21 Juin 2020 à 17h45 Fronton couvert de Lanne

A l'issue du rallye, le rechargement des véhicules se fera dans le parking à proximité du parc fermé.

Le non-respect engage votre responsabilité.



Médecin Chef :		A définir	
Commissaires Techniques :	Responsable	Sébastien VERRON	46757 / 1501
		Gérard DABADIE	10602 / 1003
		Jean François HUMBERT	170395 / 0914
		Jean Marie MAIRE HEGUY	29577 / 1010
		Patrick BATARD	146650 / 1003
Chronométrateurs	Responsable :	Monique BOUGEOIS	132559 / 1004
		Frédéric DUCROCQ	19399 / 1004
Chargés des relations concurrentes :		Karine CABRERO	139977 / 1003
		Sylvie DOYEN	154219 / 1003
		Christine DABADIE	7679 / 1003
Chargé du contrôle de la publicité et juge de fait		Hélène SEMPERE	170668 / 1003
Chargé des relations avec la presse :		A définir	

### 1.2P Eligibilité

Le 12ème RALLYE TOUT-TERRAIN DU BARETOUS compte pour le

- Championnat de France des Rallyes Tout-terrain 2020
- Challenge 2 roues motrices 2020
- Trophée Rallye 4x4 2020
- Challenge SSV Rallye 2020
- Trophée des Copilotes Rallye TT 2020
- Trophée des Copilotes 2 roues motrices 2020
- Trophée des Copilotes Rallye 4x4 2020
- Trophée des Copilotes SSV 2020
- Les Challenges de la Ligue Régionale du Sport Auto Aquitaine Sud
- Le Championnat automobile de la Ligue Régionale du Sport Auto Aquitaine Sud
- Le Challenge des commissaires de la Ligue Régionale du Sport Auto Aquitaine Sud

### 1.3P Vérifications

Les équipages engagés pourront consulter les heures de vérifications administratives sur le site de l'ASAC BASCO-BEARNAIS à la clôture des engagements. Il n'y aura pas de convocation individuelle adressée par courrier

Elles auront lieu le :

**Vendredi 19 Juin 2020**  
**Parking de la Place de la pastorale de LANNE en Barétous**  
**De 15H00 à 19H15**  
 Contact sur place en cas de retard : 06 08 68 39 56

Les vérifications finales seront effectuées : AU LOCAL TECHNIQUE MUNICIPALE à LANNE EN BARETOUS  
 Taux horaires de démontage 60 €

## ARTICLE 2P ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard FFSA.

## ARTICLE 3P CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1P Demande d'Engagement - Inscriptions

**3.1.5P** Toute personne qui désire participer au 12eme RALLYE TOUT-TERRAIN DU BARETOUS doit adresser au Secrétariat du Rallye, ASAC BASCO BEARNAIS, 21 RUE LOUIS BARTHOU – 64000 PAU

**la demande d'engagement (disponible en ligne sur le site de l'ASA) dûment complétée ET accompagnée d'un relevé d'identité bancaire avant le :**

**12 JUIN 2020** (cachet de la poste faisant foi)

**3.1.10P** Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

**3.1.11.1P** Les droits d'engagement sont fixés à :

- a): Avec la publicité facultative des organisateurs : 500 €
- b): Sans la publicité facultative des organisateurs : 1000 €

*\* Pour les équipages (pilote/co-pilote) licenciés de l'ASAC BASCO-BEARNAIS, recevront un chèque de 50€ (10%) délivré par L'ASAC lors des vérifications administratives.*

**3.1.12 P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

**3.3 P** Ordre de départ

Conforme au Règlement des Rallyes Tout-Terrain 2020

## ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P ASSISTANCE

Conforme aux règles spécifiques des rallyes tout-terrain.

**Les assistances seront interdites en dehors des sites prévus à cet effet. Les équipes d'assistance seront tenues de NETTOYER LA CHAUSSEE DE TOUTES TRACES DE BOUE laissées après chaque intervention sur les voitures de compétition.**

## ARTICLE 5P PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront précisées dans un additif au présent Règlement Particulier.

## ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P Description

Le 12ème RALLYE TOUT-TERRAIN DU BARETOUS représente un parcours de 247.150 km

Il est divisé en 2 étapes, et 5 sections.

Il comporte 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 102.65 kms

Les épreuves spéciales sont : AYDUC, LES MOUTONS, PLASENCE, CASTEIGTS, BUGANGUE

L'itinéraire figure dans l'annexe « itinéraire-horaires »

## **6.2p RECONNAISSANCES**

Conforme au Règlement des Rallyes Tout-Terrain FFSA

**Les reconnaissances VTT, MOTOS et QUADS seront AUTORISEES A COMPTE du :**

**Jeudi 18 Juin de 8H30 à 19H00 et le vendredi 19 Juin de 8H30 à 15H00.**

Une reconnaissance en convoi, encadrée par des véhicules de l'organisation, sera mise en place le Vendredi 19 Juin sous réserve des conditions météo. Le Rendez-vous est fixé à 8H30 sur le parking de La Pastorale à Lanne en Barétous (en face de la piscine). Véhicule de course, non autorisé. Seul le pilote et le copilote sont autorisés à reconnaître.

## **ARTICLE 7P DEROULEMENT DU RALLYE**

### **7.2p Dispositions Générales relatives aux Contrôles**

#### **7.1.8p**

Le cahier d'itinéraire sera distribué à l'ouverture des reconnaissances ainsi que 2 bracelets pour pilote/copilote et 2 autocollants par voiture engagée qui devront être apposés sur les véhicules de reconnaissances

Rappel : l'organisateur technique se réserve le droit de conserver 50% de l'engagement, si le concurrent après retrait du carnet d'itinéraire, ne prends pas le départ de l'épreuve sauf cas de force majeure.

Seule l'organisation technique est habilitée à prendre cette décision après analyse des cas.

#### **7.2.11p**

Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaires de route : chasubles et badges indiquant la fonction.
- Chefs de poste : chasubles et badges indiquant la fonction.

## **ARTICLE 8P RECLAMATIONS - APPELS**

Conforme au Règlement Standard FFSA.

## **ARTICLE 9P CLASSEMENTS**

Conforme au Règlement Standard FFSA.

## **ARTICLE 10P PRIX**

Pour la saison 2020 et sur tous les rallyes TT du championnat, la grille des primes se fera au prorata du nombre d'engagés. (Sauf pour les primes « performance » et « Legend Group » qui demeurent invariables)

Plus le nombre d'engagés sera élevé plus les primes augmenteront, et inversement si celui-ci diminue. De plus, l'Écurie des Monts et Vallées dote sa remise des prix habituelle, de primes spéciales :

| **La prime à la performance**

| **La prime Legend Group**

**PRIX 10.1.P :**

Les primes d'arrivée seront calculées en fonction du nombre réel de partants.

### Exemple de primes pour un nombre de 75 partants

Primes d'arrivée	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
<b>Groupes (T1A/T3 confondus - T1B - T2/T2B et T2B+ confondus - SSV)</b>									
Si au moins 5 partants	430 €	310 €	225 €						3 860 €
Si au moins 10 partants				160 €	145 €				1 220 €
Si au moins 15 partants						125 €	95 €	65 €	1 140 €
<b>total groupe</b>	<b>430 €</b>	<b>310 €</b>	<b>225 €</b>	<b>160 €</b>	<b>145 €</b>	<b>125 €</b>	<b>95 €</b>	<b>65 €</b>	
<b>Classe (T3/1A, T3/1B et classe S inclus) Nbre de classes</b>	<b>23</b>								
Si au moins 3 partants	70 €								1 610 €
Si au moins 5 partants		35 €							805 €
Si au moins 7 partants			30 €						690 €
									<b>Total</b> 9 325 €

### Exemple de primes pour un nombre de 95 partants

Primes d'arrivée	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Total
<b>Groupes (T1A/T3 confondus - T1B - T2/T2B et T2B+ confondus - SSV)</b>									
Si au moins 5 partants	545 €	395 €	285 €						4 900 €
Si au moins 10 partants				200 €	180 €				1 520 €
Si au moins 15 partants						160 €	120 €	80 €	1 440 €
<b>total groupe</b>	<b>545 €</b>	<b>395 €</b>	<b>285 €</b>	<b>200 €</b>	<b>180 €</b>	<b>160 €</b>	<b>120 €</b>	<b>80 €</b>	
<b>Classe (T3/1A, T3/1B et classe S inclus) Nbre de classes</b>	<b>23</b>								
Si au moins 3 partants	85 €								1 955 €
Si au moins 5 partants		45 €							1 035 €
Si au moins 7 partants			40 €						920 €
									<b>Total</b> 11 770 €

Les Primes de classe ne sont pas cumulables avec les primes groupes

Toute prime sera annulée pour tout équipage pénalisé pour non respect de la réglementation

les prix en coupes non retirés lors de la remise des prix seront perdus si l'équipage n'est pas dûment représenté

Primes LEGEND GROUP	1er	2ème	3ème		
T1A	200 €	150 €	100 €		
T1B	200 €	150 €	100 €	Total primes LEGEND GROUP	900 €

Pas de cumul des primes LEGEND GROUP avec les autres prix (groupe et classe)

Primes PERFORMANCES

Les primes de PERFORMANCES sont cumulables avec les prix de groupe et classe

<b>T1A/T3 confondus</b>	Vainqueur	200 €
<b>T1B</b>	Vainqueur	200 €
<b>T2/T2B et T2B+</b>	Vainqueur	200 €
<b>SSV</b>	Vainqueur	200 €
	Total primes performances	800 €